

FEDERATION INTERNATIONALE D'ESCRIME

CAHIER DES CHARGES

Grand Prix

Edition septembre 2005



Actualisé par

Ioan POP

Directeur Technique de la FIE

Assisté de Sylvain BILLOT

CAHIER DES CHARGES

Grand Prix

Les Grands Prix sont la vitrine de notre Sport.

Il est donc nécessaire que ces Grands Prix soient organisés d'une façon parfaite et uniforme en respectant un horaire pré-établi et dans des conditions matérielles sensiblement conformes à celles des championnats du monde.

C'est la raison pour laquelle les conditions de ce cahier des charges sont obligatoires.

Sommaire

OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES	page 5
- Inscriptions des tireurs	page 6
• participation.....	page 6
• inscription.....	page 6
• droits d'engagements.....	page 6
- Désignation et prise en charge des arbitres	page 7
• désignation des arbitres.....	page 7
• prise en charge des arbitres.....	page 7
- Transports - Hébergements	page 8
• transports.....	page 8
• hébergements.....	page 8
INFRASTRUCTURES ET LOCAUX	page 9
- Les salles de compétition	page 10
• salle des 4 pistes de couleur.....	page 11
• design des 4 pistes de couleur.....	page 12
• schéma directeur des 4 pistes de couleur (mesures).....	page 13
• salle de la finale.....	page 14
• design de la salle de la finale.....	page 16
• schéma directeur de la salle de la finale (mesures).....	page 17
• salle des (4 + 1) pistes de couleur.....	page 18
• design de la salle des (4 + 1) pistes de couleur.....	page 19
• schéma directeur de la salle des (4 + 1) pistes de couleur (mesures).....	page 20
• design des 4 autres pistes.....	page 21
• schéma directeur des 4 autres pistes (mesures).....	page 22
- Les locaux administratifs	page 23
• salle du Directoire Technique.....	page 23
• zone pour l'affichage des résultats.....	page 23
• salles de contrôle général des armes et des équipement.....	page 24
• locaux du service médical.....	page 24
• autres salles et espaces.....	page 24

LA COMPETITION	page 25
- Programme de la compétition	page 26
• horaires indicatifs.....	page 26
- Le Directoire Technique	page 27
• personnel affecté.....	page 27
• fonctions.....	page 27
- Le personnel de marquage	page 28
- Le contrôle des armes et des équipements	page 29
• contrôle général.....	page 29
• vérifications pendant les poules et le tour préliminaire d'élimination directe.....	page 29
• vérifications pendant le tableau 64 et la finale	page 29
- La Finale	page 30
• déroulement d'une finale.....	page 30
• le présentateur-animateur.....	page 31
• zones réservées dans la tribune de la salle de finale.....	page 31
DIVERS	page 32
- Sonorisation et communications internes	page 33
• sonorisation générale.....	page 33
• signalisation - fléchage.....	page 33
- Publicité - Promotion - Partenariat	page 34
• presse écrite, radio et télévision.....	page 34
• partenaires et sponsors.....	page 34
• logotypes et drapeau de la FIE.....	page 34
- Conseils divers	page 35
• restauration.....	page 35
• service de surveillance - service d'ordre - sécurité.....	page 35
ANNEXES	page 36
- Tableaux d'affichage électronique présent sur chaque piste d'élimination directe ...	page 37
- Autre cahier des charges à consulter	page 38

OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES

INSCRIPTION DES TIREURS

Participation

La participation aux Grands Prix est restreinte à un maximum de 8 tireurs par arme par nation. Le pays organisateur pourra inscrire 8 tireurs plus un nombre maximum de 12 tireurs.

Inscriptions

Les inscriptions des tireurs doivent être effectuées, par les fédérations nationales, **sur le site Internet de la FIE directement et exclusivement** et selon la procédure habituelle, **au plus tard 15 jours avant la compétition.**

Droits d'engagement

Le montant des droits d'engagement est à consulter dans le Règlement Administratif de la FIE sur son site internet.

DESIGNATION ET PRISE EN CHARGE DES ARBITRES

Désignation des arbitres

12 arbitres et 1 délégué FIE seront nécessaires pour cette compétition, parmi lesquels :

- 7 arbitres internationaux et 1 délégué de la Commission d'arbitrage seront désignés par le Comité Exécutif, sur proposition de la Commission d'arbitrage en tenant compte du critère de proximité par rapport au pays organisateur,
- 5 arbitres internationaux locaux seront mis à disposition par le pays organisateur.

Tous les arbitres désignés pour le Grand Prix devront assister aux réunions d'arbitrage effectuées la veille des épreuves. Les organisateurs sont responsables de l'organisation administrative et de la logistique de ces réunions. Ils sont invités à faire participer leurs arbitres nationaux aux réunions d'arbitrage.

Lorsque le Grand Prix est associé à une compétition par équipe, les arbitres officieront pour la compétition individuelle et pour la compétition par équipe, et les délégations n'auront donc pas à fournir d'arbitres pour ces compétitions individuelles et par équipe.

Prise en charge des arbitres

Les billets d'avion, chambres d'hôtel (inclus le petit-déjeuner) et les indemnités journalières (100 US dollar par jour y compris les jours de voyage) des arbitres désignés et du délégué d'arbitrage sont pris en charge par les organisateurs de chaque Grand Prix. Les arbitres doivent être titulaires d'une licence internationale FIE valide pour la saison en cours.

TRANSPORTS – HEBERGEMENTS

Transports

- mise en place d'un réseau de navettes entre :
 - les hôtels et le lieu de compétition
 - les hôtels et la gare
 - les hôtels et l'aéroport
- des horaires précis et respectés seront distribués et affichés dans le hall de chaque hôtel officiel du Grand Prix et sur les lieux de la compétition.

Hébergements

- le Responsable du Comité d'Organisation chargé de cette mission doit veiller à ce que tous les participants soient convenablement logés.
- celui-ci aura préalablement négocié des tarifs préférentiels.
- Les personnes concernées sont :
 - les invités FIE
 - les délégations
 - les arbitres
 - la presse
 - les fournisseurs de matériel
 - les invités divers
 - autres...

INFRASTRUCTURES ET LOCAUX

Les locaux destinés aux épreuves doivent disposer des aménagements suivants :

- climatisation
 - éclairages des pistes ou autres non éblouissants et conformes aux exigences de la télévision
 - décoration sobre et de bon goût
 - vestiaires, douches, sanitaires...
- L'installation d'une **sonorisation** adéquate doit permettre l'information simultanée de toutes les personnes présentes sur l'ensemble du site des compétitions (salles de compétition, vestiaires, salles annexes...).

LES SALLES DE COMPETITION

La Fédération Internationale d'Escrime prévoit 4 configurations de site de compétition possibles, avec des programmes horaires correspondants, en fonction du nombre de tireurs engagés :

- avec 128 tireurs engagés maximum, toute la compétition se déroulera sur uniquement 5 pistes :

! 1 salle avec 4 pistes de couleurs et 1 salle de finale

ou

! 1 salle avec 5 pistes de couleurs dont la piste de finale au centre

- plus de 128 tireurs engagés, la phase de tour de poules et le tableau 128 pourront se dérouler sur (8+1) pistes. A partir du tableau de 64 la compétition se déroulera sur uniquement 4 pistes :

! 1 salle avec 4 pistes de couleurs et 1 salle de finale + 4 autres pistes

ou

! 1 salle avec 5 pistes de couleurs dont la piste de finale au centre+ 4 autres pistes

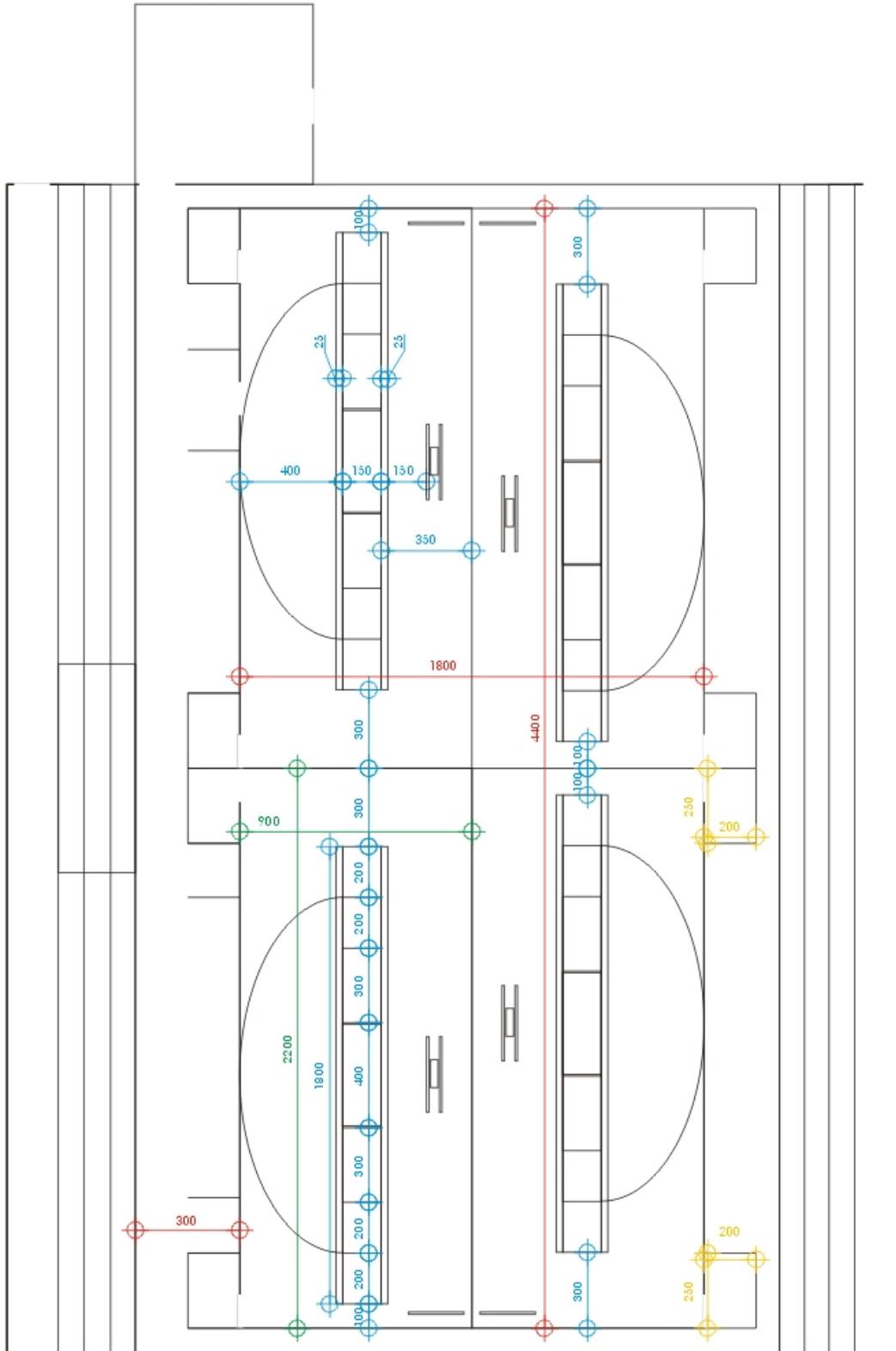
Salle avec 4 pistes de couleur

- 4 pistes disposées chacune sur une moquette de couleurs différentes.
 - Chacune des 4 zones de couleur devra mesurer approximativement 22 mètres de long par 9 mètres de large.
 - chaque piste devra être équipée du matériel suivant, conforme aux normes FIE :
 - un appareil de signalisation et de 2 enrouleurs.
 - un tableau d'affichage électronique, double-face si les gradins sont des deux côtés, affichant les noms et nationalités des tireurs, le score, les manches, les cartons, le temps, la priorité (de type KABCOM, voir le schéma en annexe page 37).
 - un tableau d'affichage électronique arborant les matchs et les horaires du tableau 32, voir du tableau 64 (voir le schéma en annexe page 37).
 - des appareils de signalisation avec enrouleurs de réserve seront prévus.
 - une zone réservée avec des chaises pour les tireurs et leurs entraîneurs sera aménagée à chacune des extrémités de la piste, à l'extérieur de l'aire de combat.
 - la zone d'arbitrage sera de 3m50 au minimum de la piste.
 - l'ensemble des 4 aires de combat devra être entouré de barrières.
 - des zones avec tables et chaises devront être aménagées pour :
 - les représentants du Directoire Technique
 - un service médical
 - les délégués de la FIE
 - la gestion des tableaux d'affichage
 - la presse
 - une installation « sono » avec micro sera mise à la disposition du Directoire Technique.
 - un service d'ordre devra assurer la bonne circulation des personnes et veiller à ce que seuls les tireurs en match et l'arbitre soient dans l'aire de combat, et que seuls les personnes autorisées soient présentes dans la salle de compétition (officiels, arbitres, techniciens, photographes...).
 - cette salle devra disposer de gradins ou tribunes pouvant accueillir le nombre de spectateurs potentiels.
 - les deux schémas directeurs suivants présentent la disposition d'une salle comportant les 4 pistes et les distances minimums à respecter.
- La chambre d'appel pourra être à l'intérieur de la salle de compétition mais devra être bien délimitée et son accès contrôlé. Elle devra comprendre un emplacement pour le contrôle des armes et des chaises pour les tireurs et les arbitres en attente. Il serait préférable que cette chambre d'appel se situe dans une salle ou un couloir contigu à la salle de compétition.

Accessibilité

- les officiels
- les arbitres
- les techniciens
- les tireurs appelés et leurs entraîneurs
- le personnel des différents médias
- les entraîneurs, médecins et kinés

Schéma directeur de la salle avec 4 pistes de couleur (mesures)



Salle de la finale

- **1 piste unique** :
 - de 1,50 m à 2 m de large.
 - longueur : 18m.
 - surélevé de 30 à 50 cm comportant les sécurité nécessaires en bout de piste (plans inclinés).

- cette salle devra disposer de gradins ou tribunes pouvant accueillir le nombre de spectateurs potentiels.

- la piste devra être équipée du matériel suivant, conforme aux normes FIE :
 - un appareil de signalisation et de 2 enrouleurs.
 - un tableau d'affichage électronique double-face (dans le cas d'une tribune de chaque côté) présentant les noms et nationalités des tireurs, le score, les manches, les cartons, le temps, la priorité (de type KABCOM, [voir le schéma en annexe page 37](#)).
 - 2 chronomètres de grande taille en bout de pistes.
 - une installation judicieuse de plusieurs jeux de répéteurs de signalisation sera réalisée pour une bonne vision de l'arbitre et du public.
 - un tableau d'affichage électronique général présentant les matchs du tableau de 8, suffisamment dimensionné pour être lu par les derniers rangs du public ([voir le schéma en annexe page 37](#)).

- pour les compétitions par équipe, une zone réservée aux tireurs et aux entraîneurs sera aménagée à chacune des extrémités de la piste à l'extérieur de l'aire de combat (avec chaises).

- la **zone d'arbitrage sera de 4 mètres au minimum** par rapport à la piste.

- un **poste d'arbitrage vidéo** situé du même côté que l'arbitre.

- des zones avec bureaux et chaises devront être aménagées pour :
 - les représentants du Directoire Technique.
 - les délégués FIE.
 - un service médical.
 - la gestion des tableaux d'affichage.

- une **installation « sono » de qualité** devra être installée :
 - un micro pour le Directoire Technique.
 - un micro sans fil pour l'arbitre.
 - un micro sans fil pour le présentateur.
 - la diffusion des hymnes nationaux et de la musique d'ambiance.

- un **service d'ordre** devra assurer la bonne circulation des personnes et veiller à ce que seuls les tireurs en match et l'arbitre soient dans l'aire de combat.

► Une nouvelle chambre d'appel devra être mise en place à proximité de la salle de finale si celle de la salle des 4 pistes de couleur est trop éloignée.

- **2 podiums :**

- un podium pour la cérémonie de remise des prix pour les épreuves individuelles, avec une large marche permettant d'accueillir les 2 troisièmes.
- un podium avec des marches beaucoup plus large permettant d'accueillir les 4 tireurs d'une équipe.

- un **dispositif pour hisser les 4 drapeaux** des nations représentées sur le podium.

- une **zone d'échauffement proche** (isolé de la salle de finale), mais indépendante, pour les tireurs en attente de leur match.

- un **poste médical** de premier secours.

- un emplacement pour la presse et les caméras de télévision.

- un dispositif pour l'enregistrement complet des phases finales sur bande vidéo (à remettre à la FIE).

- une décoration soignée de la salle :

- le drapeaux de la FIE et le drapeau du pays organisateur, entourés des drapeaux de toutes les nations participantes.
- tapis, moquettes, décorations florales...

- l'emplacement et les dimensions des publicités seront soumis à la FIE et conformes aux règles de celle-ci.

- les deux schémas directeurs suivants présentent la disposition d'une salle de finale et les **distances minimums à respecter**.

Accessibilité

- les officiels
- les arbitres
- les techniciens
- les tireurs appelés
- les entraîneurs pendant la minute de pause de la compétition individuelle
- les tireurs et leur entraîneur pendant la compétition par équipe
- les médecin et kinés de chaque délégation
- les photographes de la presse

Design de la salle de finale

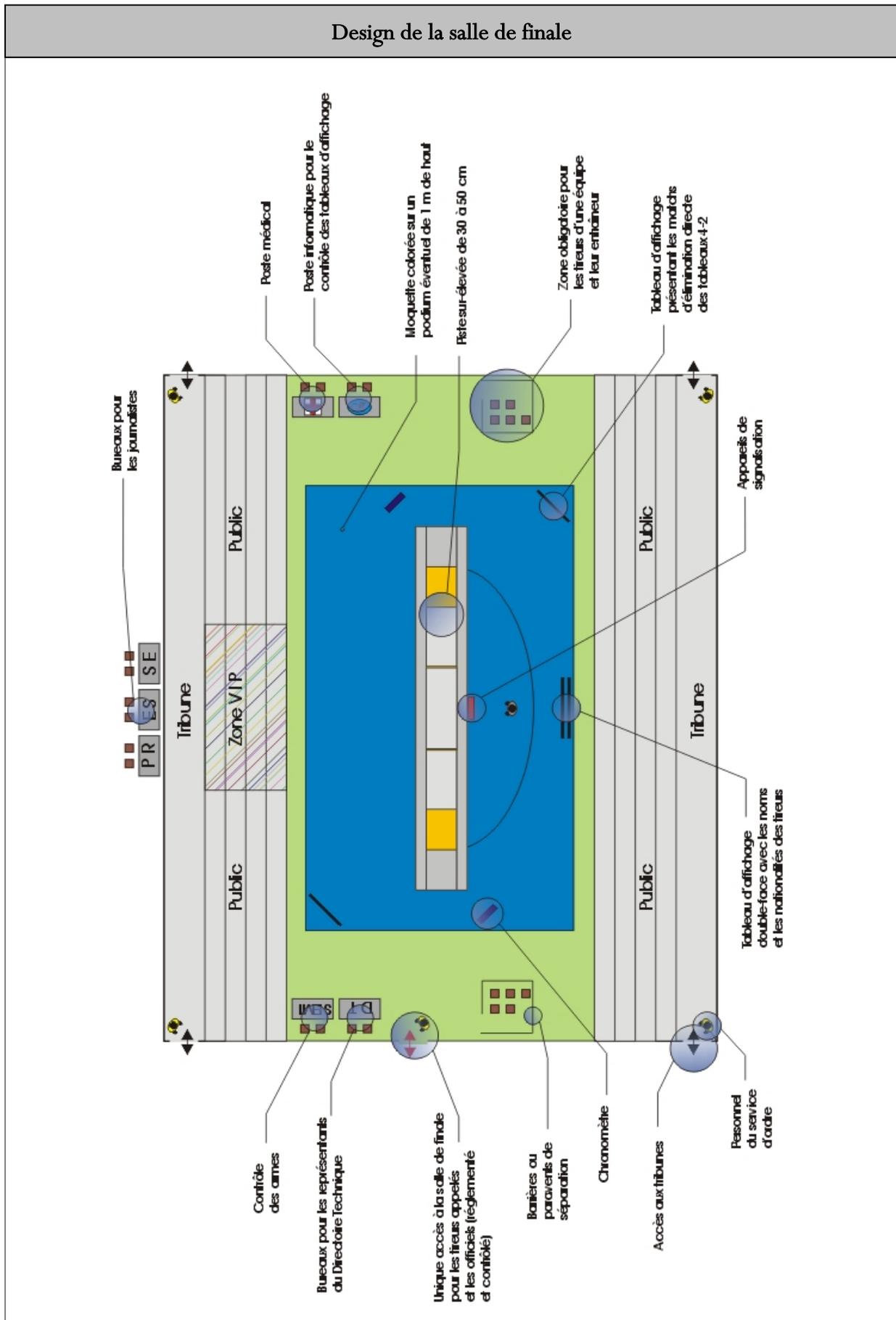
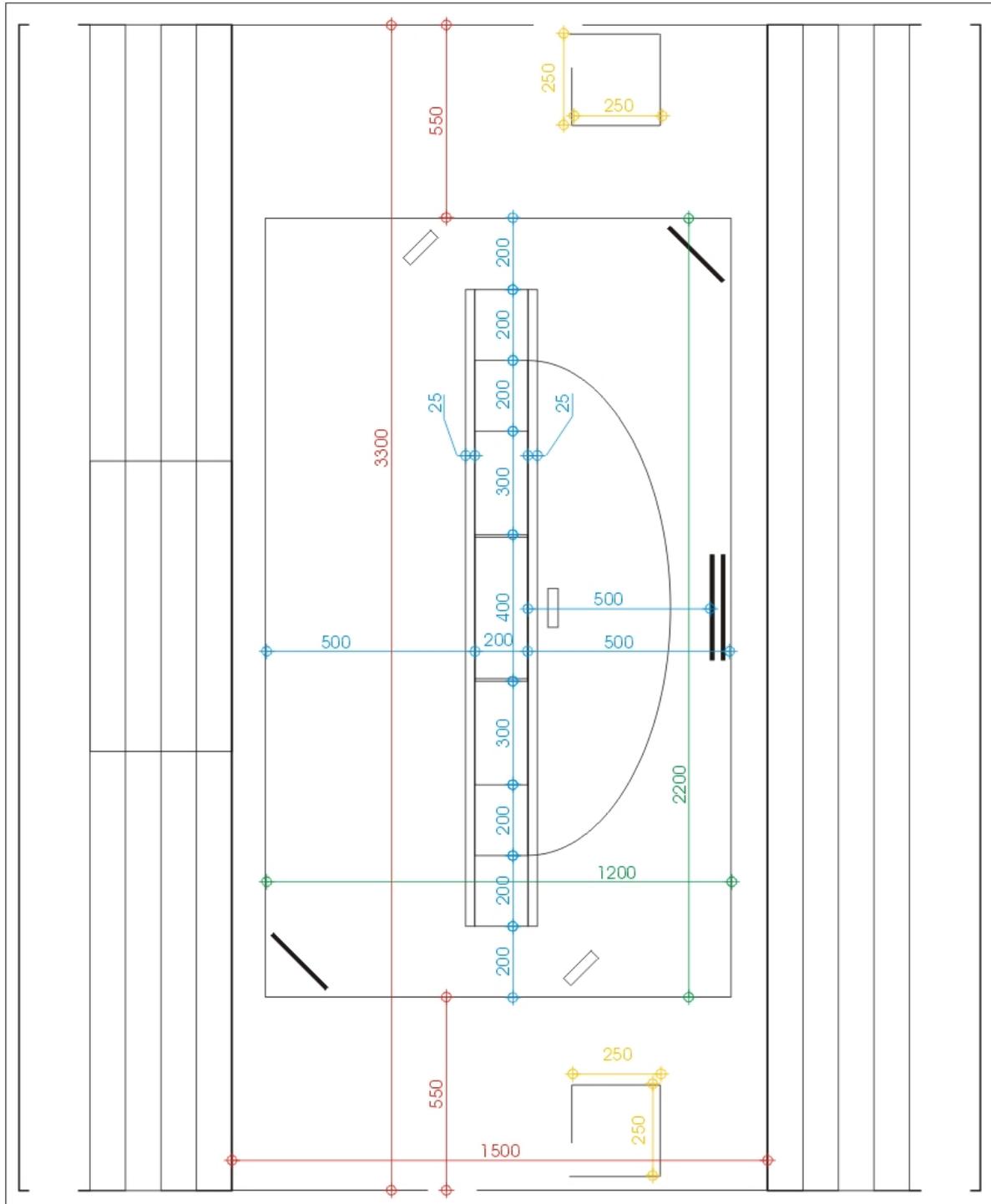
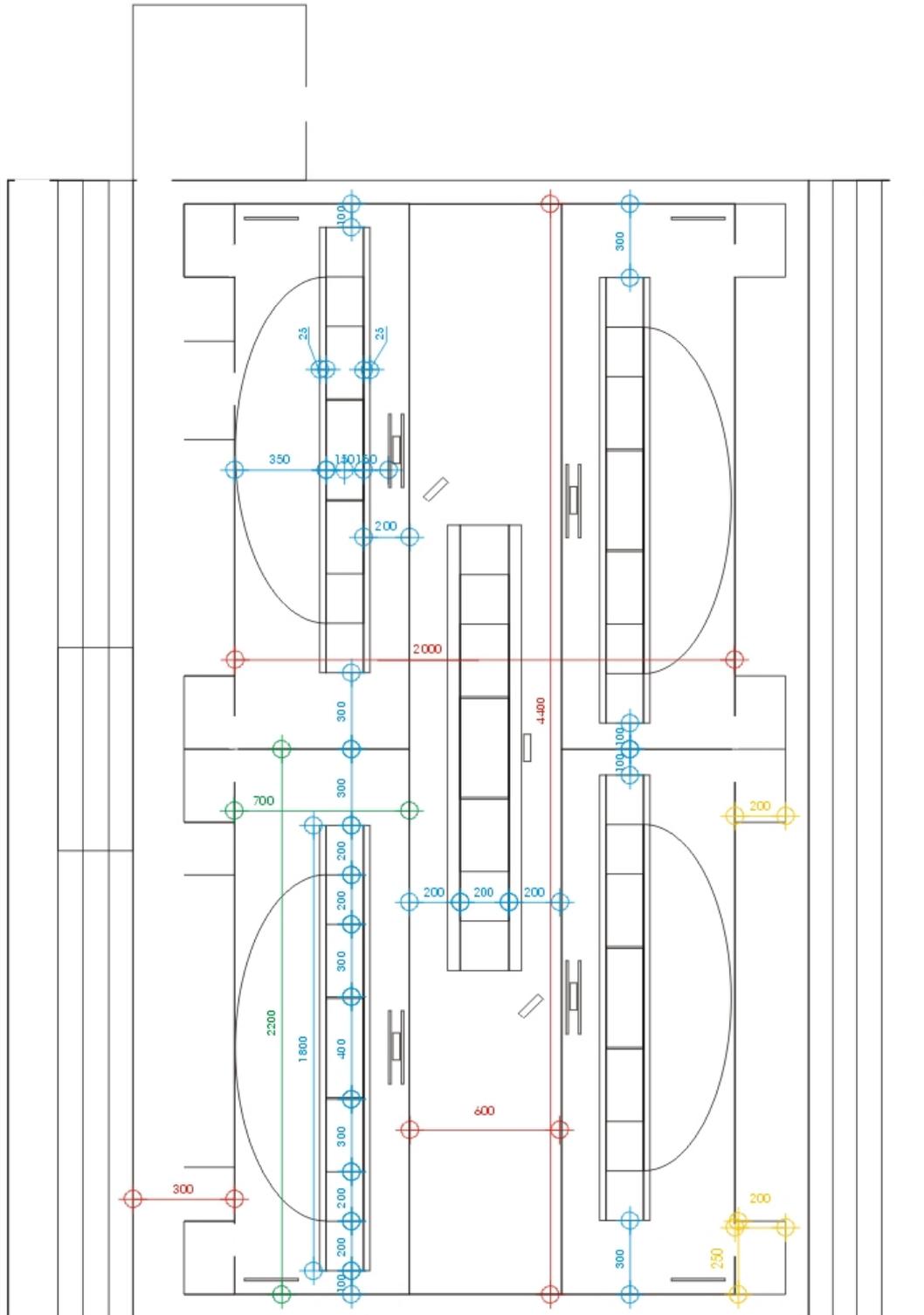


Schéma directeur de la salle de finale (mesures)



Salle de (4 + 1) pistes de couleur

- 5 pistes disposées chacune sur une moquette de couleurs différentes, dont 1 piste de finale sur un podium au centre de ces 4 pistes.
- 4 zones de couleur devront mesurer approximativement 22 mètres de long par 7 mètres de large.
- 1 zone de couleur différente d'environ 44 mètres de long par 6 mètres de large s'intercalera entre les autres pistes de couleur pour accueillir le podium de finale (comme dessiné sur le schéma directeur suivant).
- l'équipement nécessaire et la configuration de cette salle devra regrouper les directives citées au préalable séparément lors la description des salles des 4 pistes de couleur et de la finale.
- avant les phases finales, pour une meilleure visibilité de l'aire de combat, le matériel qui n'est plus nécessaire pour le bon déroulement de la finale devra être retiré.
- les deux schémas directeurs suivants présentent la disposition d'une salle comportant les (4 + 1) pistes et les distances minimums à respecter.

Schéma directeur de la salle de (4 + 1) pistes de couleur (mesures)

Design des 4 autres pistes

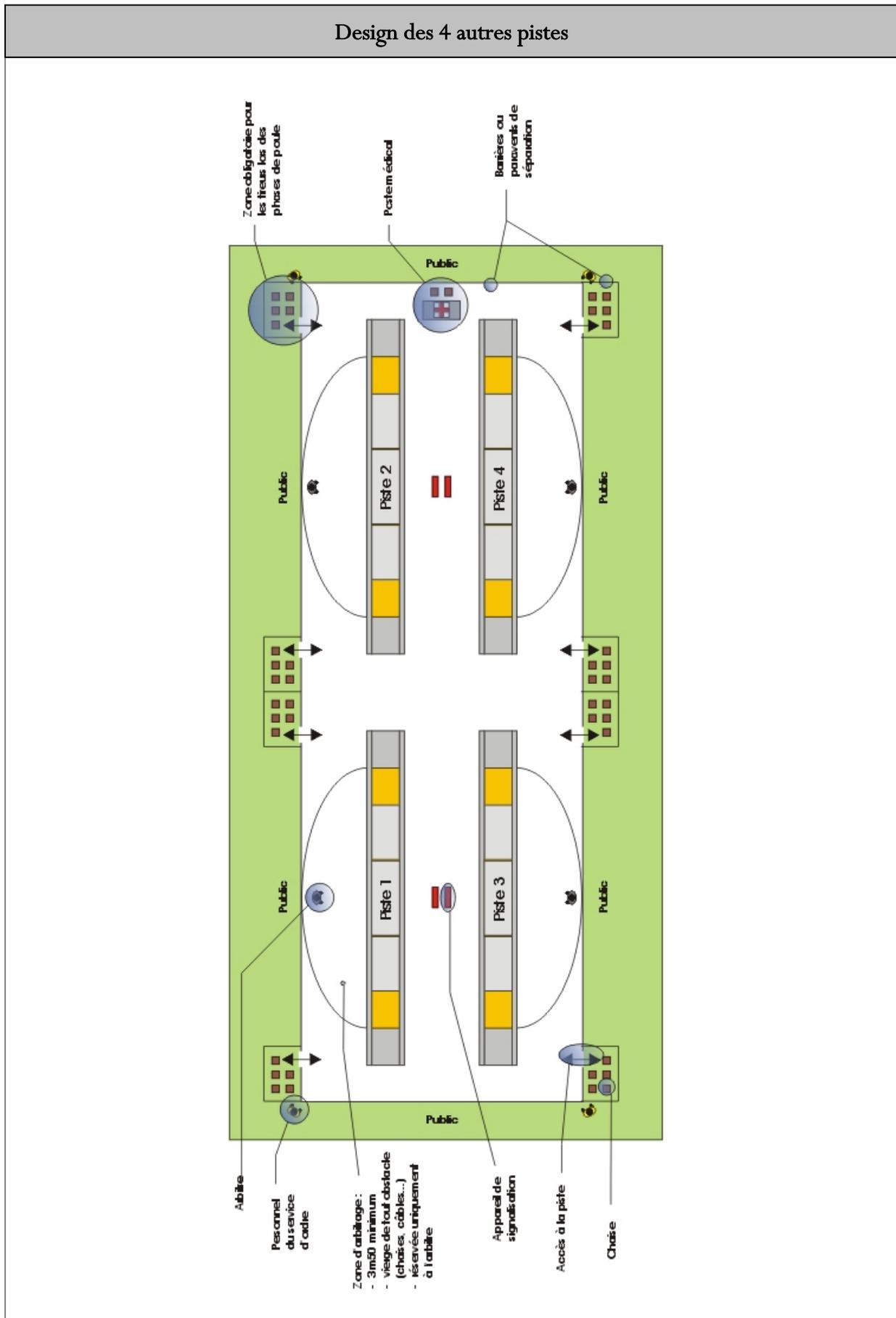
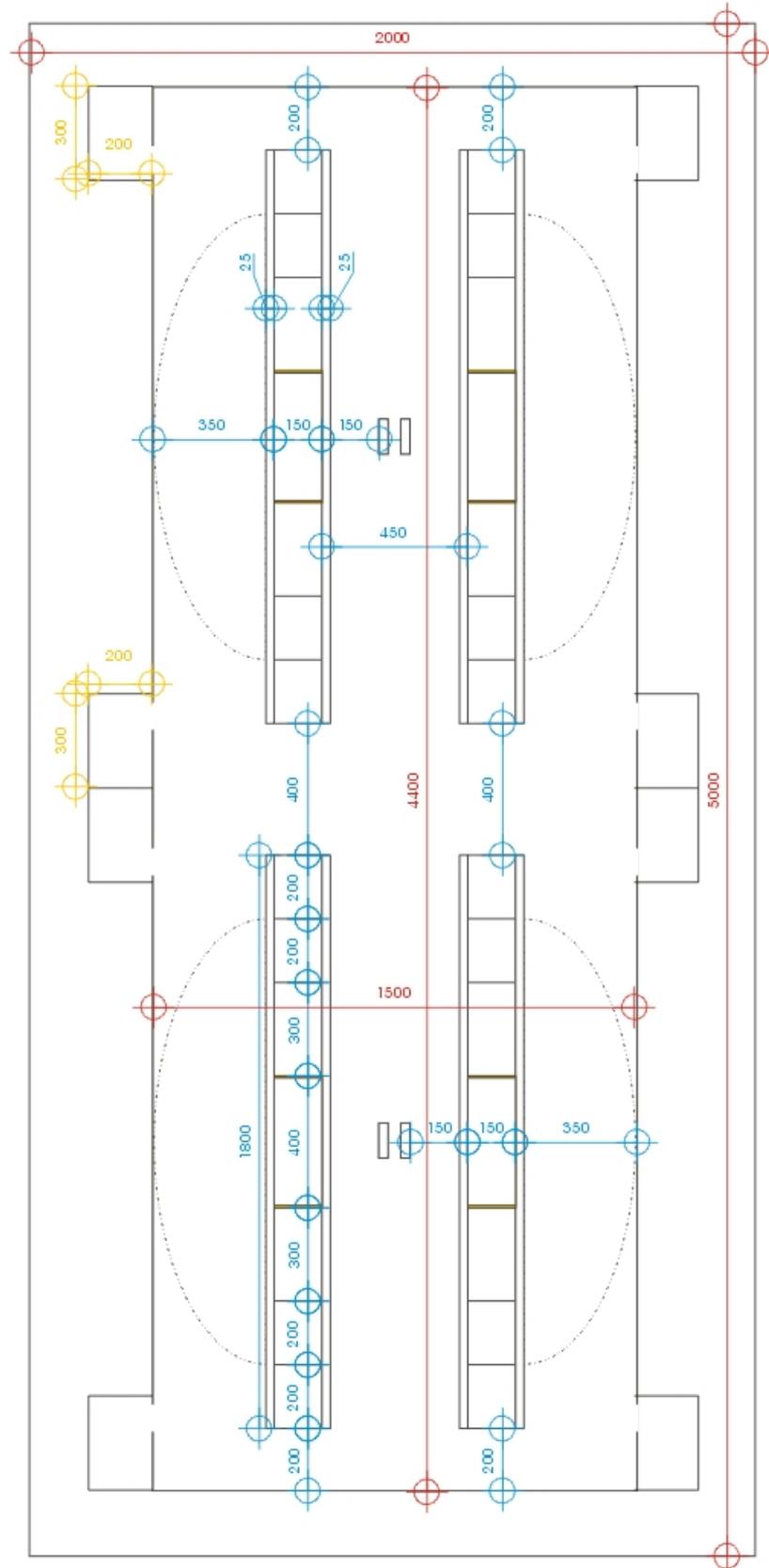


Schéma directeur des 4 autres pistes (mesures)



LES AUTRES LOCAUX

Salle du Directoire Technique

- surface minimum : 30 m².
 - 3 tables au minimum de 2 m de long avec chaises.
 - 1 ordinateur pour la gestion de la compétition avec 1 imprimante (si possible laser).
 - 1 ordinateur avec imprimante, équipé d'un logiciel traitement de texte et tableur.
 - 1 accès internet.
 - 1 photocopieur performant.
 - 1 téléphone et 1 télécopieur.
 - 1 micro permettant de diffuser des informations sur l'ensemble du site de compétition.
 - 1 espace réservé pour le délégué d'arbitrage FIE.
- La zone d'affichage des résultats devra se trouver à proximité.

Accessibilité

- les membres du Directoire Technique
- le personnel affecté
- les chefs de délégation

Zone pour l'affichage des résultats

De grands panneaux seront disposés dans un espace suffisamment important pour permettre une consultation facile à un grand nombre de personnes. Plusieurs espaces pourront être aménagés.

Salles de contrôle général des armes et des équipements

- un grande salle permettant d'accueillir les tireurs et de réceptionner les équipements pour le contrôle.

Accessibilité

- le personnel affecté
- les tireurs

- un local contigu au précédent avec le matériel nécessaire, au contrôle des armes et des équipements et conforme aux normes FIE.

Accessibilité

- uniquement le personnel affecté
- les délégué SEMI

- ▶ Cette salle devra être opérationnelle et **ouverte 24 heures avant le début de l'épreuve**.
1 poste de contrôle des armes sera installé dans la chambre d'appel (2 postes).

Locaux du service médical

- 1 salle pour accueillir l'**infirmerie de premiers soins**.
- 1 **salle de contrôle anti-dopage**, avec salle d'attente et sanitaires contigus.
- ▶ Le **cahier des charges médical** est à consulter **sur le site internet de la FIE**.

Autres salles et espaces

- 1 **atelier de réparation**, muni de 2 établis avec étaux et outillage nécessaire au montage des armes doit être mis à la disposition des délégations avant la compétition et pendant toute la durée de celle-ci.
- 1 **salle de repos pour les arbitres**.

LA COMPETITION

PROGRAMME DE LA COMPETITION

Il comprendra :

- la veille du début des épreuves :
 - réunion des arbitres
 - réunion du Directoire Technique
 - réunion des Chefs de Délégation
- le programme des 2 jours de compétition

Horaires indicatifs

En tenant compte du fait que 15 jours avant la compétition les engagements seront clos et définitif l'organisateur du Grand Prix a l'obligation, le mercredi précédant le début de la compétition, d'envoyer la composition des poules à la FIE.

La veille de la compétition, à 18 heures, les horaires de chaque tour de poule, avec la composition de chaque poule des tireurs présents, devront être affichés dans les hôtels officiels du Grand Prix. Aucune modifications concernant les 16 tireurs exemptés, et communiqués au préalable, ne pourra intervenir.

Des transports échelonnés en fonction de ces horaires entre les hôtels et le lieu de la compétition devront être prévus et affichés (chaque tireur doit avoir la possibilité d'arriver 1 heure avant le début de son tour de poule).

Premier jour :

- 08h00 : début des tours de poules
- à la suite : tableau préliminaire de 128

Deuxième jour :

- 08h00 - 10h00 : tableau de 64
- 10h30 - 13h00 : tableau 32
- 14h30 : finale

LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

Personnel affecté

Personnel spécialisé :

- le Directoire Technique sera composé de 3 personnes du pays organisateur
- 2 opérateurs sur ordinateur maîtrisant le logiciel de gestion de compétition conforme au règlement de la FIE.

Autre personnel :

- 2 personnes pour vérifier les documents, classer, archiver et porter à l'affichage

Fonctions

- **vérification de la présence des tireurs engagés**, à 18 heures la veille du début de l'épreuve.
- affichage de la formule de la compétition (nombre de participants, nombre de poules, nombre d'éliminés après les poules...).
- composition des poules et **affichage des poules**.
- **affichage des résultats après les poules** et du **classement des qualifiés**.
- affichage des tableaux d'élimination directe (avec les horaires des matchs) et mise à jour des résultats.
- **tirage au sort des arbitres** et **établissement des feuilles de match**.

► **Le Directoire Technique doit envoyer les résultats et l'ensemble du dossier de la compétition sous format XML au plus tard une heure après la fin de la compétition.**

LE PERSONNEL DE MARQUAGE

Chaque aire de combat (une piste) nécessite 2 personnes :

- 1 chronométreur.
- 1 personne pour tenir la feuille de poule ou de match, à faire signer par l'arbitre, les tireurs ou les capitaines d'équipe.

- formation éventuelle de ce personnel.
- la ponctualité de chacun.
- vêtement uniforme pour tous (t-shirt et pantalon).

La diffusion des Résultats

Point central d'affichage

- murs ou panneaux accessible à tous avec un bon éclairage
- facilement lisible (si possible agrandir au format A3)
- affichage de tous les documents issus du Directoire Technique : composition des poules, tableaux d'élimination directe, classements, notes de service...

Affichage des feuilles de poule en bout de piste

- panneaux de 1,50 m x 0,75 m sur pieds
- en-tête : nom de l'épreuve, arme
- la grande feuille de poule placée sur le panneaux sera mise à jour par le personnel de marquage de chaque piste à l'aide de la feuille de poule issue du Directoire Technique

LE CONTROLE DES ARMES ET DES EQUIPEMENTS

Ce contrôle doit se pratiquer aux 3 stades suivants de la compétition, conformément au règlement de la FIE :

- contrôle général avant la compétition.
- vérification pendant les poules et le tour préliminaire d'élimination directe.
- vérification avant les matchs du tableau 64 et de la finale.

Contrôle général

- Réception du matériel :
 - étiquetage et remise d'un reçu
 - stockage des housses
 - indication de l'heure de retrait
- Contrôle du matériel :
 - lames
 - masques
 - vestes
 - pantalons
 - plastrons
 - fils de corps
- Retrait des équipements.

► Il faudra prévoir un dispositif de marquage.

Vérifications pendant les poules et le tour préliminaire d'élimination directe

Cette vérification s'effectue avant chaque match, directement par l'arbitre qui doit disposer du matériel de contrôle nécessaire (pesons, piges) à chaque table de marquage.

Vérifications pendant le tableau 64 et la finale

Cette vérification est faite, conjointement par 2 contrôleurs, à l'intérieur ou à proximité de la chambre d'appel. Les armes seront portées jusqu'aux pistes par des bénévoles et seront remises aux tireurs sous la surveillance de l'arbitre.

LA FINALE

Déroulement d'une finale

1 - présentation des finalistes :

- annonce de leurs palmarès respectifs (les 2 meilleurs résultats les plus représentatifs)
- en tenue d'escrimeur, ou en survêtement officiel, une arme à la main, ils salueront le public coquille au menton.
- ▶ Le palmarès aura été recueilli au préalable.

2 - présentation des arbitres.

- ▶ Les instructions sur le déroulement de la présentation et de la cérémonie de remise de prix auront été expliquées auparavant aux tireurs et aux arbitres.

3 - les matchs devront s'enchaîner immédiatement après la présentation.

- ▶ Les tireurs devront se présenter en tenue, armes contrôlées.

4 - le match final aura lieu 10 minutes après la dernière demi-finale s'il s'agit d'une seule finale. Dans le cas de deux finales dans la soirée, les 4 demi-finales s'enchaîneront, suivies sans pause par les 2 finales.

5 - la remise des prix doit intervenir rapidement après le dernier match.

- ▶ Les télévisions doivent pouvoir interviewer « à chaud » les finalistes. Il faudra donc leur laisser un certain degré de liberté.
- devront être prêts ou préparés le plus rapidement possible les points suivants :
 - le podium.
 - les médailles, coupes et trophées.
 - les drapeaux des nationalités des finalistes attachés au bas des mâts.
 - l'hymne national du vainqueur.
- les officiels prévus pour la remise des prix, en conformité avec le protocole de la FIE, seront préalablement prévenus et conduits par une hôtesse de la tribune d'honneur jusqu'au podium.
- le service d'ordre veillera à ce qu'il n'y ait pas d'invasion de la piste par le public.
- à l'appel de leur classement, les finalistes, prévenus préalablement, en survêtement officiel, sans arme, sur le podium.

Le présentateur - animateur

Un présentateur, sous la conduite du maître de cérémonie animera toutes ces phases publiques.

- Animation :
 - sobre.
 - en français d'abord, puis dans la langue du pays.
 - sans intervention pendant les matchs.

► Les temps morts devront être meublés (animation, spectacle, musique d'ambiance...).

Zones réservées dans la tribune de la salle de finale

Des groupes de places devront être attribués :

- au superviseur FIE de la compétition
- aux VIP
- aux arbitres
- aux athlètes
- autres...

► Le reste des places sera affecté au public.

DIVERS

SONORISATION ET COMMUNICATIONS INTERNES

Sonorisation générale

L'installation d'une sonorisation adéquate doit permettre l'information simultanée de toutes les personnes présentes sur l'ensemble du site des compétitions (salles de compétition, vestiaires, salles annexes...)

Signalisation - Fléchage

Compte tenu du nombre important de personnes évoluant sur le site, il est nécessaire d'ordonner les flux de circulation des participants et des spectateurs et de faciliter le repérage des lieux par un système de signalisation important et de nombreux fléchages.

PUBLICITE - PROMOTION - PARTENARIAT

L'organisateur s'engage formellement à assurer la promotion de l'escrime au niveau local, national et international, par le moyen de tous les média et en particulier de la télévision.

Cette action, particulièrement importante pour notre sport, devra être menée en étroite coopération avec le Président de la Commission de Propagande de la FIE.

Presse écrite, radio et télévision

- ▶ **Il est nécessaire pour obtenir le label «Grand Prix » qu'un accord soit pris avec la télévision nationale afin de produire au minimum la finale et de créer une cassette de 5 minutes envoyée à l'UER pour transmission en Eurovision.**

Partenaires et sponsors

Tous les projets de sponsoring devront être soumis au Président de la FIE afin de tenir compte des contrats et des exclusivités pouvant exister avec la FIE.

Les panneaux publicitaires, dans les salles de la compétition, devront être de préférence **monochromes et de tailles uniformes**, et placés de manière à ne perturber les prises de vue télévisées. Ceci est **obligatoire dans la salle de finale**.

Logotype et drapeaux de la FIE

Logotype FIE : respect de la Charte Graphique, qui sera transmis sur demande par le bureau de la FIE.

Le drapeau de la FIE devra être hissé ou suspendu dans la salle de la compétition.

CONSEILS DIVERS

Restauration

L'organisation « non-stop » des épreuves nécessite la présence permanente d'une restauration à prix abordable sur le site de compétition :

- bar et vente de boisson,
- sandwiches et restauration rapide,
- restauration « classique ».

Service de surveillance - Service d'ordre - Sécurité

- compte tenu du coût du matériel installé un **service de surveillance** sûr et permanent nuit et jour est de rigueur.
- la réglementation des accès sur les différents sites de la compétition impose un **service d'ordre** « aimable mais ferme » pour faire respecter les consignes. Les membres de ce service pourront être équipés de talkies-walkies.
- un service discret de **police** et la présence d'un **service de prévention d'incendie** sont aussi à prévoir.

ANNEXES

Tableaux d'affichage électronique présent sur chaque piste d'élimination directe

Tableau de match :

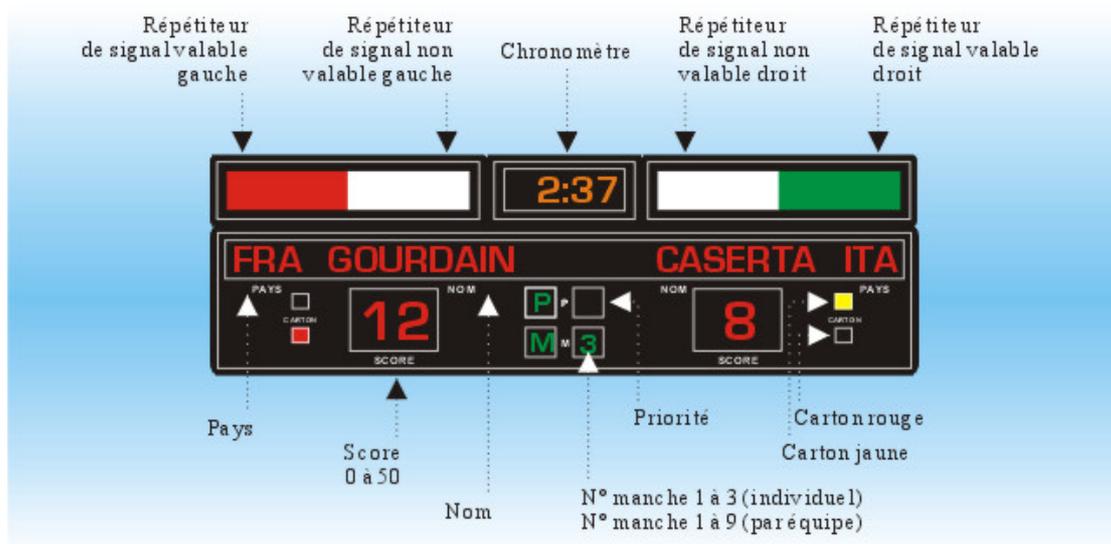


Tableau (arbre) d'élimination directe



Autre cahier des charges à consulter

- ▶ **Le cahier des charges médical.**

Ce cahier des charges est obligatoire et est consultable sur le site de la FIE.